

Rapport financier trimestriel de

TRANSPORTS CANADA
(non audité)

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2023

TRANSPORTS CANADA

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2023

Table des matières

COMPTE RENDU SOULIGNANT LES RESULTATS, LES RISQUES ET LES CHANGEMENTS IMPORTANTS QUANT AU FONCTIONNEMENT, AU PERSONNEL ET AUX PROGRAMMES	- 3 -
1. INTRODUCTION	- 3 -
1.1 POUVOIR, MANDAT ET ACTIVITES DE PROGRAMME	- 3 -
1.2 METHODE DE PRESENTATION DU RAPPORT	- 3 -
2. FAITS SAILLANTS DES RESULTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ET CUMULATIFS	- 4 -
2.1 ETAT DES AUTORISATIONS	- 4 -
2.2 TABLEAU DES DEPENSES BUDGETAIRES MINISTERIELLES PAR ARTICLE COURANT	- 5 -
3. RISQUES ET INCERTITUDES	- 7 -
4. CHANGEMENTS IMPORTANTS QUANT AU FONCTIONNEMENT, AU PERSONNEL ET AUX PROGRAMMES	- 8 -
ETAT DES AUTORISATIONS (NON AUDITE)	- 9 -
DEPENSES BUDGETAIRES MINISTERIELLES PAR ARTICLE COURANT (NON AUDITEES)	- 10 -

TRANSPORTS CANADA

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2023

Compte rendu soulignant les résultats, les risques et les changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

1. Introduction

Le présent rapport financier trimestriel a été préparé par la direction tel qu'exigé par [l'article 65.1 de la Loi sur la gestion des finances publiques](#) et selon les modalités prescrites dans la [Directive sur les normes comptables, GC 4400 Rapport financier trimestriel des ministères](#).

Le rapport trimestriel devrait être lu de concert avec le Budget principal des dépenses et le Budget supplémentaire des dépenses (A).

Ce rapport trimestriel n'a pas fait l'objet d'un audit externe ou d'un examen.

1.1 Pouvoir, mandat et activités de programme

Une description sommaire des activités de programme de Transports Canada est présentée dans le [Budget principal des dépenses \(Partie II\)](#).

1.2 Méthode de présentation du rapport

Ce rapport trimestriel a été préparé par la direction en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport inclut les autorisations de dépenser de Transports Canada accordées par le Parlement et utilisées par Transports Canada, de manière cohérente avec le Budget principal des dépenses et le Budget supplémentaire des dépenses (A) pour l'exercice 2023-2024. Ce rapport financier trimestriel a été préparé en utilisant un référentiel à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.

Le gouvernement ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées par l'entremise de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par l'entremise de lois sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

Lorsque le Parlement est dissous pour la tenue d'une élection générale, l'article 30 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* autorise le gouverneur général, sous certaines conditions, à émettre un mandat spécial autorisant le gouvernement à retirer des fonds du Trésor. Un mandat spécial est considéré comme un crédit relatif à l'exercice au cours duquel il a été établi.

Transports Canada utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation de ses états financiers annuels qui font partie du processus de rapport sur les résultats ministériels. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement sont encore en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

TRANSPORTS CANADA

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2023

2. Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs

2.1 État des autorisations

Les autorisations totales disponibles de Transports Canada ont augmenté d'environ 383,7 millions de dollars, passant de 3 298,7 millions de dollars au 30 septembre 2022 à 3 682,4 millions de dollars au 30 septembre 2023, tel que résumé ci-après :

Tableau 1 : Changements importants dans les autorisations (en milliers de dollars) :

Autorisations ⁽²⁾	2023-2024 ⁽¹⁾	2022-2023 ⁽¹⁾	Variance
Crédit 1 – Dépenses nettes de fonctionnement	1 052 728	786 344	266 384
Crédit 5 – Dépenses en capital	202 555	125 250	77 305
Crédit 10 – Subventions et contributions	2 178 360	2 158 099	20 261
Autorisations législatives budgétaires ⁽²⁾	248 814	229 050	19 764
Autorisations totales	3 682 457	3 298 743	383 714

Notes :

(1) Les chiffres étant arrondis, leur somme pourrait ne pas correspondre au total indiqué ou détails fournis ailleurs.

(2) Voir l'État des autorisations pour plus de détails.

L'état des autorisations présenté à la fin du rapport présente les autorisations totales disponibles, les autorisations utilisées au cours du trimestre, le cumul des autorisations utilisées pour l'exercice en cours, ainsi que les chiffres comparatifs de l'exercice précédent. Par rapport à l'année précédente, les principales variations observées au 30 septembre 2023 sont expliquées ci-après.

2.1.1 Crédit 1 – Dépenses nettes de fonctionnement (augmentation de 266,4 millions de dollars)

Les dépenses de fonctionnement prévues ont augmenté de 266,4 millions de dollars de 2022-2023 à 2023-2024 notamment expliquées par les facteurs suivants :

- Augmentation des autorités de :
 - 269,6 millions de dollars en financement pour aller de l'avant avec le train à grande fréquence entre Toronto et la ville de Québec ;
 - 50,0 millions de dollars en financement pour le Plan de protection des océans ; et
 - 15,7 millions de dollars en financement pour augmenter l'efficacité et la résilience de la chaîne d'approvisionnement du Canada.
- Compensée par une diminution temporaire du financement en raison du moment où les fonds sont reçus de :
 - 35,5 millions de dollars en financement pour la sûreté et la sécurité ferroviaire et le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer ;
 - 12,2 millions de dollars en financement pour la *Loi sur les eaux navigables canadiennes* ; et
 - 10,9 millions de dollars en financement pour la protection de la vie marine (Baleines).

TRANSPORTS CANADA

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2023

- En plus d'une diminution dans les dépenses prévues de 10,5 millions de dollars en financement pour les Exigences en matière de vaccination pour les employés du secteur des transports sous réglementation fédérale du Gouvernement du Canada.

2.1.2 Crédit 5 – Dépenses en capital (augmentation de 77,3 millions de dollars)

Les dépenses en capital autorisées ont augmenté de 77,3 millions de dollars de 2022-2023 à 2023-2024 expliquées largement par les facteurs suivants :

- Augmentation dans les dépenses prévues de :
 - 43,4 millions de dollars pour l'entretien des aéroports de l'État et du port de Cap-aux-Meules ;
 - 22,3 millions de dollars pour le Plan de protection des océans ; et
 - 11,4 millions de dollars pour accélérer le déploiement de véhicules moyens et lourds zéro émission.

2.1.3 Crédit 10 – Subventions et contributions (augmentation de 20,3 millions de dollars)

Les autorisations de subventions et de contributions ont augmenté de 20,3 millions de dollars de 2022-2023 à 2023-2024 expliquées en grande partie par les facteurs suivants :

- Augmentation dans les dépenses prévues de :
 - 225,4 millions de dollars pour le Programme d'incitatifs pour l'achat de véhicules zéro émission (iVZE) ; et
 - 23,9 millions de dollars pour le Fonds pour les portes d'entrée et les passages frontaliers.
- Compensée par une diminution dans les dépenses prévues de :
 - 82,2 millions de dollars pour le Fonds national des corridors commerciaux ;
 - 78,7 millions de dollars pour le Programme des infrastructures essentielles des aéroports ; et
 - 65,2 millions de dollars pour le Programme d'aide aux immobilisations aéroportuaires.

2.1.4 Autorisations législatives budgétaires (augmentation de 19,8 millions de dollars)

Les dépenses prévues pour les autorisations législatives budgétaires ont augmenté de 19,8 millions de dollars principalement en raison d'une augmentation du financement de 12,5 millions de dollars pour l'entente de la Voie maritime du Saint-Laurent ainsi qu'une augmentation en financement de 4,5 millions de dollars pour le programme de subvention pour l'ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland.

2.2 Tableau des dépenses budgétaires ministérielles par article courant

Le tableau des dépenses budgétaires ministérielles par article courant présenté à la fin du rapport, dresse la liste des dépenses annuelles prévues, des dépenses pour le trimestre et le cumul des dépenses pour l'exercice en cours ainsi que les chiffres comparatifs de l'exercice précédent. Globalement, le cumul des dépenses à la fin du deuxième trimestre de 2023-2024 représente 24,8 % des dépenses annuelles prévues, ce qui est plus élevé que celui du deuxième trimestre (21,0 %) de 2022-2023.

Historiquement, la plupart des dépenses de grande valeur en subventions et contributions pour des projets d'infrastructure se produisent au cours du quatrième trimestre. Cela est attribuable au fait que la majorité des bénéficiaires soumettent leurs demandes de remboursement au dernier trimestre suivant la période de construction de l'été et de l'automne. Pour certaines catégories de dépenses de fonctionnement, les dépenses cumulatives réelles représentent seulement une petite partie des dépenses prévues, ce qui est consistant avec les années précédentes et avec les autres ministères du gouvernement fédéral. Ceci est surtout attribuable à un décalage entre la date où les biens ou services ont été obtenus et le moment lorsque les factures ont été reçues. De plus, il y a une augmentation des coûts opérationnels dans le dernier trimestre une fois que les réaffectations des budgets internes sont complétées, ainsi que lors de l'augmentation du financement pour les nouvelles initiatives dont les dépenses seront principalement encourues au

TRANSPORTS CANADA

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2023

quatrième trimestre. De plus, une portion significative des crédits de subventions et contributions devrait être reportée aux années futures.

Les écarts significatifs entre les deux années au 30 septembre 2023 sont comme suit :

Dépenses prévues

○ **Personnel**

Les dépenses prévues reliées au *Personnel* pour l'année 2023-2024 comparée à 2022-2023 ont augmenté d'environ 49,5 millions de dollars en raison de nouveaux fonds destinés à aller de l'avant avec le train à grande fréquence entre Toronto et la ville de Québec et l'augmentation du financement pour le Plan de protection des océans.

○ **Services professionnels et spéciaux**

Les dépenses prévues reliées aux *Services professionnels et spéciaux* pour l'année 2023-2024 comparée à 2022-2023 ont augmenté d'environ 19,6 millions de dollars principalement en raison de nouveaux fonds destinés au train à grande fréquence et l'augmentation du financement pour le Plan de protection des océans.

○ **Acquisition de terrains, bâtiments et travaux**

Les dépenses prévues reliées aux *Acquisitions de terrains, bâtiments et travaux* pour l'année 2023-2024 comparée à 2022-2023 ont augmenté d'environ 34,8 millions de dollars principalement en raison d'une augmentation du financement pour l'entretien des aéroports de l'État et du port de Cap-aux-Meules.

○ **Acquisition de machinerie et matériel**

Les dépenses prévues reliées aux *Acquisitions de machinerie et matériel* pour l'année 2023-2024 comparée à 2022-2023 ont augmenté d'environ 30,5 millions de dollars principalement en raison d'une augmentation du financement pour le Plan de protection des océans, pour le programme d'incitatifs pour les véhicules moyens et lourds zéro émission et le programme de contributions pour les services de traversier dans l'Est.

○ **Paielements de transfert**

Les dépenses prévues reliées aux *Paielements de transfert* pour l'année 2023-2024 comparée à 2022-2023 ont augmenté d'environ 24,8 millions de dollars. Les causes de la variation sont expliquées à la section 2.1.3.

○ **Autres subventions et paiements**

Les dépenses prévues reliées aux *Autres subventions et paiements* pour l'année 2023-2024 comparée à 2022-2023 ont augmenté d'environ 240,2 millions de dollars principalement en raison d'une augmentation du financement pour le programme de train à grande fréquence. Il est prévu qu'une portion significative des autorisations pour le programme de train à grande fréquence soient reportées aux prochaines années.

Dépenses cumulatives

○ **Personnel**

Les dépenses cumulatives reliées au *Personnel* au 30 septembre 2023 ont augmenté d'environ 49,8 millions de dollars par rapport à 2022-2023. L'écart s'explique principalement par une augmentation des salaires et traitements rétroactifs versés pour les salaires liés aux exercices précédents et à l'exercice en cours à la suite de la ratification et de la signature de nouvelles conventions collectives.

○ **Services professionnels et spéciaux**

Les dépenses cumulatives reliées aux *Services professionnels et spéciaux* au 30 septembre 2023 ont augmenté d'environ 21,5 millions de dollars par rapport à 2022-2023. L'écart s'explique principalement par une augmentation en dépenses reliées aux services professionnels pour le projet de la Voie de contournement ferroviaire de Lac-Mégantic, une augmentation des coûts

TRANSPORTS CANADA

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2023

reliés au programme du Train à grande fréquence et une augmentation en dépenses reliées aux consultants en technologies de l'information pour le développement et l'entretien d'applications et de bases de données.

○ Paiements de transfert

Les dépenses cumulatives reliées aux *Paiements de transfert* au 30 septembre 2023 ont augmenté d'environ 166,7 millions de dollars par rapport à 2022-2023 expliquées en grande partie par les facteurs suivants :

Une augmentation dans les dépenses prévues de :

- 141,4 millions de dollars pour le Programme d'incitatifs pour l'achat de véhicules zéro émission ;
- 27,5 millions de dollars pour le Fonds national des corridors commerciaux ;
- 11,2 millions de dollars pour le Programme des infrastructures essentielles des aéroports ; et
- 5,5 millions de dollars pour le projet de la Voie de contournement ferroviaire de Lac-Mégantic.

Compensées par une diminution dans les dépenses cumulatives prévues de :

- 9,6 millions de dollars pour le Programme d'aide aux immobilisations aéroportuaires ;
- 7,8 millions de dollars pour la Subvention à la province de la Colombie-Britannique à l'égard de la prestation de services de traversier et de cabotage pour marchandises et voyageurs ; et
- 2,7 millions de dollars pour le Programme de formation et contribution dans le domaine maritime.

○ Autres subventions et paiements

Les dépenses cumulatives reliées aux *Autres subventions et paiements* au 30 septembre 2023 ont diminué d'environ 15,1 millions de dollars par rapport à 2022-2023. L'écart s'explique principalement par une diminution de 10,0 millions de dollars en raison du financement pour la Corporation de Gestion de la Voie Maritime du Saint-Laurent comparé à l'an dernier.

3. Risques et incertitudes

Transports Canada tient à jour un profil de risque ministériel intégré qui identifie et évalue les risques de haut niveau qui pourraient affecter la réalisation de ses objectifs et de ses priorités. L'identification des risques et l'élaboration de réponses aux risques contribuent à la prise de décisions liées à l'établissement des priorités, la planification, l'affectation des ressources, l'élaboration de politiques, la gestion de programmes et l'établissement de rapports sur le rendement du Ministère.

L'environnement économique actuel expose Transports Canada à un large éventail de risques financiers et économiques externes, comme l'inflation et les perturbations de la chaîne d'approvisionnement à l'échelle mondiale, qui pourraient limiter la capacité de Transports Canada à livrer ses programmes et à remplir son mandat dans ce contexte. Au cours des dernières années, Transports Canada a amélioré les cadres de résilience afin d'atténuer les perturbations dues aux menaces environnementales et économiques à l'infrastructure de transport essentielle du Canada. Le Ministère continuera de mettre en œuvre des mesures d'atténuation pour compenser ces risques externes et faciliter le rétablissement du système de transport. Transports Canada continuera également de collaborer avec les parties prenantes du gouvernement et de l'industrie pour mieux comprendre l'évolution de l'environnement des transports et développer des solutions novatrices et inclusives qui favorisent une reprise post-pandémique robuste.

Certains risques pourraient avoir des impacts financiers s'ils venaient à se réaliser ; par exemple, de nombreux facteurs qui affectent le calendrier des paiements de transfert échappent au contrôle du ministère et pourraient nécessiter le report de crédits aux années subséquentes. Pour minimiser ces impacts, Transports Canada surveille en permanence le financement de ses programmes et ses dépenses, y compris une revue mensuelle des plans et des prévisions par la haute direction.

Pour faire face aux risques associés aux problèmes de paye liés à Phénix, le Ministère a considérablement augmenté le nombre de ressources au sein de son unité de rémunération. De plus, Transports Canada a mis en place un système de gestion des dossiers d'indemnisation, introduit de nouveaux processus opérationnels pour le recouvrement des trop-payés et participe à une initiative sur l'intégrité des données avec d'autres ministères. Grâce à sa capacité accrue et à la mise en œuvre de nouvelles initiatives, le ministère a considérablement réduit son arriéré de problèmes de paie dans Phénix depuis janvier 2020.

TRANSPORTS CANADA

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2023

Transports Canada met actuellement en œuvre des initiatives majeures qui comportent des risques liés à la coordination, la coopération et la performance interministérielle, ainsi qu'avec les résultats suite aux consultations auprès des intervenants clés dans le secteur des transports et des groupes autochtones. Il y a des risques et des incertitudes associés à la mise en œuvre des changements législatifs nécessaires, à l'introduction de nouvelles initiatives de recouvrement des coûts et à la réalisation des économies prévues résultant des opportunités d'efficacités identifiées. Le Plan de transformation de Transports Canada vise également à améliorer la viabilité financière du Ministère tout comme la réglementation de l'environnement dans les prochaines années.

Les défis liés au renouvellement, au développement et à la rétention d'une base diversifiée de talents représentent un risque pour la plupart des organisations. Transports Canada atténue ce risque grâce à diverses initiatives de dotation, de recrutement et de rétention, grâce à sa stratégie de planification de la relève, ainsi qu'en lançant rapidement des processus de dotation et en ayant du personnel expérimenté occupant de façon intérimaire des postes vacants.

4. Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

Les changements suivants dans les cadres supérieurs sont survenus au cours du deuxième trimestre :

- Le 4 août 2023, le sous-ministre et le sous-ministre délégué ont annoncé la nomination de Robert Dick au poste de sous-ministre adjoint, Bureau de la Chaîne d'Approvisionnement à compter du 10 août 2023. Martin McKay assumera à titre intérimaire les responsabilités du poste de sous-ministre adjoint, région du Pacifique.
- Le 21 août 2023, le sous-ministre et le sous-ministre délégué ont annoncé la nomination de Fred Gaspar au poste de conseiller spécial au sous-ministre délégué à compter du 28 août 2023.
- Le 28 septembre 2023, à la suite de la récente nomination d'Alain Langlois au poste de sous-ministre adjoint du Portefeuille du droit des affaires et du droit réglementaire au ministère de la Justice, le sous-ministre et le sous-ministre délégué ont annoncé la nomination de Nathalie Sarault au poste d'avocate générale principale et directrice exécutive des Services juridiques de Transports et Infrastructure, à compter du 16 octobre 2023.

Approuvé par :

Original signé par

Dominic Rochon pour Arun Thangaraj
Sous-ministre
Ottawa, Canada

1 décembre 2023

Ryan Pilgrim, CPA, CA
Dirigeant principal des finances
Ottawa, Canada

27 novembre 2023

TRANSPORTS CANADA

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2023

État des autorisations (non audité)

<i>(en milliers de dollars)</i>	Exercice 2023-2024			Exercice 2022-2023		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024 ⁽¹⁾	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2023	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023 ⁽¹⁾	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2022	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement	1 148 835	230 794	444 397	870 585	197 289	395 952
Crédit 1 – Revenus à valoir sur le crédit	(96 107)	(27 826)	(39 194)	(84 241)	(28 641)	(37 189)
Crédit 1 – Dépenses nettes de fonctionnement	1 052 728	202 968	405 203	786 344	168 648	358 763
Crédit 5 – Dépenses en capital	202 555	24 510	31 920	125 250	17 276	25 332
Crédit 10 – Subventions et contributions	2 178 360	226 152	324 612	2 158 099	105 791	162 483
Autorisations législatives budgétaires						
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	95 178	31 726	55 521	92 401	14 462	43 387
Ministre des Transports – Traitement et allocation pour automobile	95	24	47	93	23	46
Versements à la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada – le pont Victoria, Montréal	3 300	-	2 834	3 300	-	2 535
Paiement de subvention pour l'ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland	75 618	-	77 179	71 100	-	72 866
Paiements versés conformément aux ententes de la Voie maritime du Saint-Laurent	74 623	519	16 119	62 156	1 125	26 725
Autorisations législatives budgétaires totales	248 814	32 269	151 700	229 050	15 610	145 559
Autorisations totales	3 682 457	485 899	913 435	3 298 743	307 325	692 137

Note :

(1) N'incluent que les autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

TRANSPORTS CANADA

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2023

Dépenses budgétaires ministérielles par article courant (non auditées)

<i>(en milliers de dollars)</i>	Exercice 2023-2024			Exercice 2022-2023		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024	Dépensées durant le trimestre terminé le 30 septembre 2023	Cumul des dépenses à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023	Dépensées durant le trimestre terminé le 30 septembre 2022	Cumul des dépenses à la fin du trimestre
Dépenses:						
Personnel	749 076	213 274	397 823	699 624	169 190	348 046
Transports et communications	17 273	6 151	11 745	17 381	4 902	8 836
Information	6 704	1 156	2 260	6 517	940	1 844
Services professionnels et spéciaux	214 763	42 251	73 347	195 166	24 214	51 863
Location	14 179	4 623	10 727	13 465	4 389	8 385
Réparation et entretien	14 884	4 358	6 272	15 841	2 354	4 158
Services publics, fournitures et approvisionnements	15 110	4 418	8 662	18 681	4 692	9 842
Acquisition de terrains, bâtiments et travaux	118 469	12 014	21 597	83 711	7 339	23 428
Acquisition de machinerie et matériel	102 683	6 465	12 711	72 179	6 830	17 080
Paiements de transfert	2 257 278	226 152	404 625	2 232 499	105 791	237 884
Autres subventions et paiements	268 145	(7 137)	2 860	27 920	5 325	17 960
Dépenses budgétaires brutes totales	3 778 564	513 725	952 629	3 382 984	335 966	729 326
Moins les revenus affectés aux dépenses:						
Recettes nettes en vertu d'un crédit	(96 107)	(27 826)	(39 194)	(84 241)	(28 641)	(37 189)
Total des revenus affectés aux dépenses	(96 107)	(27 826)	(39 194)	(84 241)	(28 641)	(37 189)
Dépenses budgétaires nettes totales	3 682 457	485 899	913 435	3 298 743	307 325	692 137